



LE CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 27 octobre 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !



Prochaine réunion du conseil : 14 novembre 2016, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :
589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi

7 h 45 à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour !

Un autre mois qui se termine, cette fois-ci, sur une note positive puisque les travaux ont été faits sur le chemin Principal.

Cependant, nos démarches vont se poursuivre avec le ministère des Transports pour le tronçon « Loisirs vers rue Labrie ». Aussi, une demande a été faite pour l'ajout d'éclairage à l'entrée de la route 138 et du chemin Principal.

Le dossier des Grandes marées 2010 se poursuit avec les ministères. Un mandat a été octroyé à M Yann Ropars pour nous aider à répondre au ministère de l'Environnement.

Plusieurs dossiers sont en marche et je ferai un rapport plus complet en novembre.

Mais, je ne peux terminer sans revenir sur le dossier VITESSE, le non-respect envers les arrêts des autobus scolaires.

Certaines personnes se pensent seules sur la route ; vitesse, dépassement dans les zones de 50 et 70 km. Plusieurs parents se demandent où est la Sûreté du Québec face à ces agissements !

André Lepage, maire



Canada
Province de Québec
Municipalité de Pointe-aux-Outardes

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité

- 1- Le conseil municipal de la municipalité de Pointe-aux-Outardes a adopté lors d'une séance spéciale tenue le 24 octobre 2016, le Règlement # 333-16 décrétant une dépense de 2 632 520 \$ et un emprunt de 170 646 \$ pour la réalisation de travaux de reconstruction de la protection du littoral situés en bordure d'une partie de la rue Labrie Ouest dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes.
- 2- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

- 3- Ce registre sera accessible le 1^{er} novembre 2016, de 9 h à 19 h, au bureau de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, situé au 471, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes.
- 4- Le nombre de demandes requis pour que le Règlement # 333-16 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 136. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 5- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 1^{er} novembre 2016, à 19 h 05, au bureau de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, situé au 471, chemin Principal, à Pointe-aux-Outardes.
- 6- Le règlement peut être consulté au bureau de la soussignée au 471, chemin Principal, aux heures normales de bureau.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Toute personne qui, le 24 octobre 2016, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec ;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
2. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois ;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
3. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois ;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
4. Personne morale :

Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 24 octobre 2016 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

Donné à Pointe-aux-Outardes, ce vingt-cinquième (25^e) jour du mois d'octobre 2016.

Dania Hovington
Directrice générale/secrétaire-trésorière

TAXES MUNICIPALES

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.



Changement d'heure au Québec

à 3h du matin il sera 2h

Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du **5 au 6 novembre 2016** au Québec. À 2 h du matin, nous **reculerons** donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est (ou heure d'hiver) et gagnerons une heure de sommeil.



Profitez-en pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée !

SERVICE DES LOISIRS

Bonjour tout le monde ! Le merveilleux mois d'octobre et sa belle température et maintenant derrière nous et nous nous dirigeons tranquillement vers l'hiver.

Comme certains ont pu le constater, la patinoire est présentement en train de se faire installer et nous nous préparons tranquillement à chauffer nos raquettes et skis de fond. Et qui dit hiver, dit emploi de surveillant au Centre des loisirs pendant les heures d'ouverture de la patinoire. Alors, si vous êtes intéressés, vous avez jusqu'au 25 novembre pour apporter vos CV au Centre des Loisirs ou à la municipalité durant les heures d'ouverture. (Voir l'offre d'emploi plus loin)

Comme nouveauté d'activité d'hiver cette année, les 4 municipalités de la péninsule (Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel, Ragueneau et Chute-aux-Outardes) ont décidé de partir une ligue de **hockey-bottines intermunicipale de 16 ans et plus qui se déroulera le mercredi soir** dans les différentes localités. Chaque municipalité aura droit d'avoir deux (2) équipes masculines et une (1) équipe féminine. Le coût est de 20 \$ pour la saison et donne droit à 8 matchs assurés. Nous recherchons aussi des arbitres dans chaque endroit pour arbitrer les matchs, chaque personne sera rémunérée. Pour vous inscrire, veuillez appeler au 418-567-2177, envoyez un courriel au hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca ou par message Facebook sur la page de la municipalité. Nous confirmerons votre inscription dès que nous aurons vu ou écouté le message. N'oubliez pas, il y a une limite d'inscriptions, alors dépêchez-vous.



Autre nouveauté au mois de novembre. Le **mercredi 16 novembre, de 9 h à 12 h**, se tiendra au centre des loisirs la **première matinée**

causerie de la FADOQ/MADA. Nous vous invitons donc à venir nous voir, prendre un café et discuter. Il s'agit d'une initiative conjointe afin de permettre aux personnes âgées de se rencontrer pour contrer l'isolement et de favoriser la discussion entre concitoyens. On vous attend en grand nombre !

Le prochain **atelier de cuisine Parent-enfant** se déroulera le **samedi 26 novembre de 10 h à midi**. Vous devez vous inscrire pour participer à l'événement et un minimum de 10 personnes est requis pour faire l'activité. Le sujet sera annoncé sur la page Facebook de la municipalité sous peu.

L'atelier Espace-Famille sera quant à lui, le **lundi 21 novembre de 9 h à midi**. Des tapis de gymnastique, des blocs de mousse, des jeux et du bon temps font partie de ces matinées magiques. Venez nous voir, vous rencontrerez aussi des parents de votre communauté et pourrez jaser avec eux pendant que votre enfant s'amuse !



Nous aimerions aussi vous annoncer quelque chose de nouveau cette année pour les célébrations de Noël. Le **samedi 17 décembre se tiendra un dîner spaghetti dès 11 h au bénéfice de la troupe Art Scène, avec un spectacle de Noël interprété par les enfants de la troupe ainsi qu'une remise de cadeaux faite par le Père Noël lui-même**. Le dîner sera au coût de 10 \$ par adulte et de 5 \$ par enfant de 10 ans et moins. Il y a une limite de 55 enfants pour les cadeaux, donc faites vite ! Pour inscrire votre (vos) enfant(s), vous n'avez qu'à appeler au 418-567-2177 ou par courriel au hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca. Il faudra laisser le nom de l'enfant, l'âge, le sexe ainsi que le numéro de téléphone des parents avec un nom. L'âge maximum pour les cadeaux est de 12 ans.

Et finalement, le service des loisirs recherche des personnes qui seraient disponibles afin d'aider à mettre sur pied notre 3^e semaine complète d'activités lors de la relâche scolaire, soit du 27 février au 3 mars 2017. Cette semaine-là, on a besoin de vous ! Les nouvelles₆

idées, l'implication et la participation de notre communauté sont tous des facteurs importants pour la suite des choses. Si vous êtes intéressés, appelez le responsable des loisirs au 418-567-2177 ou par courriel au hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca.

PRÉVENTION POUR L'HALLOWEEN !

Voici une belle initiative pour la sécurité de nos enfants !

**GÂTERIES NON COMESTIBLES
OFFERTES ICI**



Nous soutenons les enfants
ayant des allergies alimentaires.

Notre citrouille turquoise signifie que nous
offrons des gâteries non comestibles!

 **FARE**
Food Allergy Research & Education

www.foodallergy.org

Cette superbe initiative vient de l'Association américaine Food Allergy Research & Education (FARE). Celle-ci invite les gens à placer devant leur maison (ou une image collée dans la fenêtre) **une citrouille peinte en turquoise** indiquant que des surprises non alimentaires seront offertes aux enfants allergiques le soir de l'Halloween.

Voici quelques petites suggestions comme achat: crayons, gommettes, effaces, puces, bagues, pâte à modeler, petit livre à colorier, petit pot de peinture, etc.



OFFRE D'EMPLOI – SURVEILLANT(E) À LA PATINOIRE **(Un poste temporaire à temps partiel)**

Tâches à effectuer

- Surveillance dans le Centre des loisirs
- Surveillance sur la patinoire
- Responsable des prêts d'équipements
- Tenir les espaces propres
- Et autres tâches connexes



Exigences et qualités requises

- Avoir 18 ans et plus, étudiant(e) ou non
- Être débrouillard(e)
- Aimer travailler avec les jeunes
- Être autonome
- Être responsable
- Aimer travailler en équipe
- Avoir de l'initiative
- Être disponible
- Être résident(e) de la municipalité de Pointe-aux-Outardes serait un atout
- L'horaire est variable

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, veuillez envoyer votre curriculum vitae **avant le 25 novembre 2016, à 12 h, à :**

Village de Pointe-aux-Outardes
a/s Mme Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.
471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Herman-Carl Gravel
Superviseur des loisirs et culture

**Parce que ça peut éviter
une crise du bacon dans
l'allée des gâteries...**



**HALTE-GARDERIE de la MAISON DES
FAMILLES DE BAIE-COMEAU**

**Lundi au jeudi, 8h à 16h
Pour 30 minutes, 2 heures ou 8 heures!**

Pour de plus amples informations, contactez-nous :

**418 589-2117 rfm600@hotmail.fr
985, boulevard Jolliet, Baie-Comeau**



TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique.

Merci !



SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;

- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

Vous pouvez également vous rendre sur le site Web municipal, à l'onglet « Service aux citoyens », puis à « Urbanisme et environnement » et compléter le formulaire qui vous convient. S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE



À compter du **15 OCTOBRE AU 30 AVRIL DE L'ANNÉE SUIVANTE**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



■ **BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE** : L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.



POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



SOPFEU : À leur demande, tout citoyen désirant faire un feu de branches, broussailles ou autres, doit en obtenir l'autorisation et en faire la demande auprès du chef de caserne, Richard Dallaire, du Service Incendie de Pointe-aux-Outardes et ce, à n'importe quelle période de l'année. Ainsi, s'il y a propagation, le feu sera localisé rapidement.



Info-biblio



JOUR & HEURE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- **Lundi soir de 18 h 30 à 20 h**
- **École Les Dunes, au 481, chemin Principal**



NOTE : Suite à la relocalisation de la bibliothèque, celle-ci est maintenant opérationnelle.



LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE

SERA OUVERTE
LUNDI

DE 18H30 À 20H00

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SERA
OUVERTE LE 31 OCTOBRE PROCHAIN

POUR TOUS
LES PETITS MONSTRES
DE L'HALLOWEEN
ET LES USAGÉS

IL Y AURA DES SURPRISES
&
DES BONBONS

SOYEZ PRUDENTS, APPORTEZ-VOUS DES LUMIÈRES!



GUYLAINE CHOUINARD, RESPONSABLE

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités annuelles. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

◆ Novembre : 1, 8, 15, 22, 29

◆ Décembre : 6, 13

Dates des déjeuners :

Les dimanches, de 8 h 30 à 11 h 30 :

- 6 novembre
- 11 décembre



Date du Souper et soirée du Temps des Fêtes : Le samedi 3 décembre

P.-S. – Nous sommes à la recherche de bénévoles qui viendraient nous aider à servir les déjeuners et ce, de temps à autre. Alors, appelez-nous (418 567-2498) ou faites-nous-le savoir lors de nos déjeuners. Ce serait grandement apprécié. Merci beaucoup!

Ça vous dit de partir en voyage ! Voyage ! Voyage !

La FADOQ de Pointe-aux-Outardes est heureuse de vous inviter à participer à un voyage organisé par Club Voyages Baie-Comeau et accompagné par Danielle Gagnon-St-Laurent. Pour information : 418 567-2506.



Endroit : La Nouvelle Écosse

Qui n'a pas rêver de visiter la Forteresse-de-Louisbourg, la Cabot Trail et au retour, le pays de la Sagouine et le Village historique acadien.

Date : Du 16 au 22 juillet 2017 (7 jours/6 nuits)

Transport : Départ de Baie-Comeau en autocar de luxe

Coût : 1 559 \$/personne en occupation double

Faites vite ! Seulement 45 places et elle s'envolent rapidement. Tous les clubs ont reçu l'information et le voyage est maintenant offert au public. À qui la chance !

MAISON DES JEUNES (MDJ) LE SQUAT



Bonjour! Que se passe-t-il à la maison des jeunes? Nous cuisinons toutes sortes de desserts : muffins, brownies, gâteaux. Bref, ça sent bon dans notre mdj.

Nous avons commencé un nouveau projet d'une minientreprise, soit celui de confectionner des sacs à bandoulière recyclés en jeans.

Une gentille bénévole nous donne des cours de couture. Nos jeunes sont talentueux et ils travaillent forts. Sur notre groupe Facebook, nous avons mis quelques photos de nos sacs et ils seront à vendre. Vous pourrez choisir le modèle de la doublure et de la ceinture du sac. Bref, vous pourrez l'avoir sur mesure, nous en aurons des petits et des plus grands pouvant contenir ordinateur portable, cartables, etc. Restez aux aguets, car aussitôt que nous aurons assez de sacs, nous ouvrirons une page Facebook où vous pourrez commander votre sac. Nous ferons aussi plus tard



des étuis à crayons, des sacs pour l'épicerie et beaucoup d'autres choses.

Félicitations aux jeunes qui continuent jour après jour à venir à l'Aide aux devoirs.

P.-S. - Nous faisons des ateliers de bouffe. Alors, si vous avez envie d'aider la mdj, vous pouvez faire don de nourriture car à chaque semaine, nous faisons une recette. Vous pouvez donner ce que vous voulez.

Nous recherchons des chemises unies ou à motifs, des jeans, des pantalons, des tissus. Alors, si vous en avez et vous voulez nous en faire don, vous pouvez communiquer avec moi au 418-567-1202. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur et nous ferons un retour d'appel.

La gang du S.Q.U.A.T.

ÉCOLE LES DUNES - SALON DES MÉTIERS



Bonjour à tous,

Pour la deuxième fois, l'école Les Dunes tiendra son **Salon des métiers le lundi 21 novembre** dans le but d'éveiller la curiosité des élèves face aux différentes professions possibles. L'année passée, l'invitation s'adressait aux parents seulement. Cette année, nous voulons inclure tous les gens de la communauté!

Donc, si vous avez le désir de présenter votre métier à l'école, les outils avec lesquels vous travaillez, le parcours scolaire nécessaire ainsi que les forces et compétences indispensables que celui-ci

requiert, nous vous invitons à communiquer avec la secrétaire de l'école avant le 7 novembre au 418 567-2281.

Comme les places sont limitées, une pige sera faite au hasard pour sélectionner les personnes advenant le cas où nous aurions un grand nombre de personnes intéressées à venir présenter leur métier.

Au plaisir de vous rencontrer!

Le personnel de l'école Les Dunes



CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES

COMMUNIQUÉ

**Une entrée universitaire d'une centaine d'étudiant-e-s
pour la session d'automne 2016 via la CUCN**

Baie-Comeau, le 18 octobre 2016 — Le début de la session d'automne 2016 fut important à la Corporation des services Universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord (CUCN). En effet, deux nouvelles cohortes très attendues par sa clientèle étudiante ont démarré durant la session d'automne, le programme de maîtrise en gestion des gens en milieu de travail (GPMT) et le certificat en santé mentale offerts en collaboration avec l'université du Québec à Rimouski (UQAR). Nous comptons une population étudiante en ce début d'année académique 2016-2017 de 100 étudiant-e-s.

Le démarrage du programme en GPMT fut le samedi 1er octobre 2016. Cette cohorte comprend 12 étudiant-e-s.



Étudiantes et étudiants du programme en GPMT

La nouvelle cohorte du certificat en santé mentale a démarré le samedi 15 octobre 2016 au nombre de 27 inscrit-e-s.



Étudiantes et étudiant du certificat en santé mentale

Un nombre considérable pour la

3e cohorte du DEC-Bac en sciences infirmières, également en collaboration avec l'UQAR, en ce début de session. Nous comptons 45 étudiant-e-s pour le programme à temps complet et à temps partiel. De ce nombre, plus de 15 nouveaux étudiant-e-s se sont joint-e-s à cette cohorte.



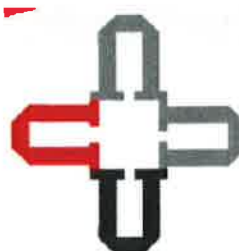
Étudiantes et étudiant la 3e cohorte du DEC-Bac en sciences infirmières

Il ne faut pas oublier les programmes déjà en fonction depuis quelque temps au nombre de 4, dont la maîtrise en sciences infirmières.

La CUCN souhaite une bonne année académique 2016-2017 à toute sa population étudiante.

— 30 —

Source : Isabelle Caouette
Agente de recherche et développement
Chargée du marketing et de la communication
i.caouette@cucn.qc.ca



**Corporation des
services Universitaires
secteur ouest Côte-Nord**
Le savoir nous tient à coeur!



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

LE JEUDI À 19 h 30

Câble Vidéotron: standard au canal 7 / numérique (ILLICO) Canal 9

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanzas 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : 3 200,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte bleu	200,00 \$
2-tour en T L barre du haut ou du bas,	carte orange	250,00 \$
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte verte	200,00 \$
4-tour du FREE,	carte jaune	250,00 \$

Bonanza : 2 bingos sur la même carte 300,00 \$
Pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte rose	200,00 \$
6-tour en X,	carte grise	250,00 \$
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte olive	200,00 \$

8-tour,	carte pleine,	carte brune 1 000,00 \$
	2^e carte pleine,	350,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le vendredi de 8 h 30 à midi et du lundi au mercredi de 8 h 30 à 19 h 29.

Points de vente :

Ragueneau : Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Dépanneur MIMI et
au Dépanneur du Centre (nouveau)

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)



VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 2016

**LUNDI 21 NOVEMBRE 2016
MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES
AU 471, CHEMIN PRINCIPAL
CENTRE COMMUNAUTAIRE (PORTE ARRIERE - SOUS-SOL)**

**VEUILLEZ APPELER POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS
AU 418 296-2572, POSTE 315194
À PARTIR DU 31 OCTOBRE EN PM**



**AYEZ EN MAIN VOS CARTES D'HÔPITAL ET D'ASSURANCE-MALADIE
Vous êtes invités à porter un chandail à manches courtes**

**CLINIQUES SANS RENDEZ-VOUS
OUVERTES À TOUTE LA POPULATION DE RAGUENEAU À BAIE-TRINITÉ
CENTRE COMMERCIAL LAFLÈCHE - BAIE-COMEAU
(ENTRÉE DU CÔTÉ DE LA SALLE DE QUILLES)**

Mardi 8 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h à 17 h 30
Mercredi 9 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h à 17 h 30
Jeudi 10 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h à 17 h 30
Vendredi 11 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h à 17 h 30
Lundi 14 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h à 17 h 30
Mardi 15 novembre	-----	12 h 30 à 15 h 30

HORAIRE DU SERVICE

Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)

Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

- Prise de sang et soins infirmiers :

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

LE CALENDRIER 2016

**Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'aurait perdu,
nous en avons quelques exemplaires
au bureau municipal.**



Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé: 24, 25, 26 et 31 décembre

Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.



Citoyens, à vos feuilles mortes!

Baie-Comeau, le 20 octobre 2016. - L'automne étant à nos portes depuis quelques semaines, la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) suggère de donner une utilité aux feuilles qui tapissent le sol. Plusieurs options s'offrent aux citoyens, dont le feuillicyclage, la pratique du compostage domestique ou encore les apports volontaires à

l'écocentre de Baie-Comeau.

Feuillicyclage 101

Le feuillicyclage consiste à déchiqueter les feuilles mortes afin de produire un engrais naturel et fertiliser le sol. Utilisez une tondeuse-déchiqueteuse, sans le sac récupérateur et passez sur les feuilles sèches dès qu'elles tombent. Recommencer fréquemment l'opération de manière à éviter une accumulation sur la pelouse et ainsi favoriser leur décomposition.

Vous n'avez pas de tondeuse-déchiqueteuse? Il est possible de changer la lame. Informez-vous auprès des quincailleries de la région. Sachez que la plupart des modèles modernes sont déjà vendus avec ce type de lame.

Compost, platebandes ou jardin

Recouvrez vos platebandes et votre jardin avec les surplus de feuilles d'automne. Cette action les protège du froid de l'hiver en agissant comme un isolant tout en apportant des éléments minéraux.

Riches en carbone, les feuilles peuvent également être déposées dans le composteur domestique puisqu'excellentes pour équilibrer la production du compost. De ce fait, soyez prévenants et conservez-en pour ajouter à votre composteur au printemps et à l'été.

Apport volontaire à l'écocentre

Il est également possible d'apporter les feuilles, dans des sacs, à l'écocentre de Baie-Comeau suivant les heures d'ouverture. Ces dernières auront une deuxième vie grâce à la redistribution à La Coopérative Gaïa qui les utilise comme fertilisant.

Enfin, rappelons que toute matière générée qui n'est pas prise en charge par la RGMRM engendre des économies

Citoyens, à vos feuilles mortes!

DESSIN À COLORIER



BRUNCH



**(Au profit de la FABRIQUE
DE POINTE-AUX-OUTARDES)**

Quand : Le dimanche 30 octobre

De : 8 h à 12 h

Où : Centre des loisirs

Au 493, chemin Principal

Coût : 10 \$ par adulte

5 \$ par enfant de 6 ans & +

Gratuit : 0 à 5 ans

Information :

Jacqueline Tremblay, 418 567-4105
Pierre-G. Tremblay, 418 567-2175

Venez « bruncher » avec nous !